



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de THOMINE (Marie-Claire), « Principes », *Les Contes et Discours d'Eutrapel*, DU FAIL (Noël), p. 117-120

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09769-3.p.0117](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09769-3.p.0117)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2019. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## PRINCIPES

A été prise pour base, parmi les éditions parues du vivant de Du Fail, celle publiée en 1586 (in-8, pages chiffrées et pages de table non chiffrées) ; elle comporte neuf additions en fin de chapitres et un certain nombre de corrections « délicates et importantes », selon les termes d'A. de La Borderie. À sa suite, E. Philipot ajoute une liste de cas où l'édition de 1586 donne la vraie leçon.

Les exemplaires utilisés sont conservés à Lyon, Bibliothèque Municipale et à Paris, Bibliothèque Nationale, sous la cote Rés. Y2. 2034. Cette édition de base a été systématiquement comparée à l'édition de 1585 (BNF Rés p. Y2. 35, disponible sur Gallica et Arsenal Rés. 8 BL 18749), à celle de 1587 (Sorbonne R. ra. 530 et BNF Rés p. Y2. 275) ainsi qu'à celle de 1597 (BNF Rés. Y2. 2036), qui comporte des additions intéressantes. Dans quelques cas de leçons complexes, ont été consultées plusieurs autres éditions, toutes signalées dans notre récapitulatif des éditions anciennes.

Nous avons respecté au plus près le texte de l'édition de base en y apportant toutefois les modifications suivantes.

## GRAPHIES

Nous dissimilons *i/j* et *u/v*, résolvons l'esperluette et les signes diacritiques ; nous introduisons l'apostrophe conformément à l'usage moderne (*lon* devient *l'on*).

Nous avons maintenu en l'état les italiques, les tirets, les abréviations et les agglutinations, les cédilles.

## ACCENTS

Nous ajoutons l'accent aigu sur les finales en -é (-é, -és, -ée, -ées, -éent) et l'accent grave sur les finales en -ès (par exemple *après*, *près* ou *dés* qui est rétabli en *dès*) (mais les finales en -ez pour -és sont maintenues en l'état).

De même, certains mots qui sont en -ès en français moderne sont en -es, -es ou -ez dans le texte de Du Fail ; nous uniformisons en -ès ex : *proces*, *procés*, *procez* est uniformisé en *procès*.

L'accent grave est placé pour distinguer les homonymes (*ou* et *où*, *a* et *à*) ainsi que sur les finales en -à (ex : *jà*, *pieçà*, *voilà*).

Suite à la dissimilation, nous supprimons les trémas de distinction entre i/j et u/v ainsi que le ë lorsqu'il remplit la même fonction (*eaue* est orthographié *eaue*, *veue* devient *veue* ; en revanche *poëte* et *boëte* sont maintenus).

Nous ajoutons le tréma lorsque l'usage moderne le requiert : *aigues* devient *aiguës* ; *pais* devient *païs* (*pays*) afin d'être distingué de son homonyme *pais* (*paix*).

L'exemplaire que nous avons pris pour base comporte un unique accent circonflexe, encore fort rare à l'époque : *rêvé*, ch. 11, f. 55<sup>v</sup>.

## PONCTUATION

La ponctuation retenue respecte celle du texte de base ; dans certains cas, peu fréquents et à chaque fois signalés en note, nous avons ajouté, parce qu'ils donnaient de la fluidité au texte, des signes de ponctuation empruntés aux autres éditions (1585 et 1587), jamais de notre cru. Noël Du Fail fait un usage abondant des deux-points (signe dont Gabriel Meurier indique en 1557 qu'il « tient en partie le sens suspens<sup>1</sup> ») : nous les maintenons.

1 Gabriel Meurier, *La Grammaire Française*, Anvers, Christophe Plantin, 1557, f. 22.

Dans quelques (rares) cas, où une majuscule suit une virgule, nous corrigeons silencieusement en rétablissant le point.

L'importance et l'enchevêtrement complexe des propos rapportés ont rendu délicat le choix d'une stratégie concernant les marques du dialogue (absentes des éditions du XVI<sup>e</sup> siècle). G.-A. Pérouse appelait de ses vœux une édition critique conforme aux normes modernes et suggérait d'adopter « une nouvelle ponctuation, ce texte dialogué (et théâtral) ne livrant son sens qu'au prix d'une distinction claire des propos de chaque devisant<sup>2</sup> ». L'introduction de signes de ponctuation permettant de distinguer les locuteurs nous a toutefois semblé problématique : adopter les guillemets pour les signes du dialogue, les citations et tous les discours rapportés au style direct conduirait à une multiplication considérable de ce signe de ponctuation ; la fréquence, d'autre part, de glissements imperceptibles du style indirect au style direct nous a conduite à privilégier la fluidité au risque de laisser subsister « la confusion » et les « obscurités de la présentation » du texte original.

Les guillemets n'ont été ajoutés que dans les cas de discours rapportés par les devisants, ce qui permet de mieux repérer le phénomène d'enchâssement des propos et des voix ; ce choix ne va pas sans difficultés dans les cas de construction mêlant style direct et indirect, tel cet exemple : « Une vieille Dame d'atour dit que par la mercy-Dieu, si son deffunct mari (ha, le bon homme, je faisois de luy ce que je voulois) m'en eust fait autant, ... » (chap. 32, f. 180v<sup>o</sup>-181r<sup>o</sup>).

Pour répondre à l'inquiétude – légitime – formulée par la critique, nous avons choisi d'indiquer en petites majuscules les noms des locuteurs (en général, Eutrapel, Lupolde et Polygame). Nous n'utilisons les petites majuscules que pour les noms désignant des locuteurs et non des personnages ; autrement dit sont maintenus à l'identique les noms de personnages intervenant dans le cadre de didascalies.

Le chapitre 34, qui offre au lecteur une épître de Polygame, est le seul à utiliser des guillemets dont la fonction est de mettre en relief les emprunts au texte biblique (usage que l'on retrouve à la même époque dans les éditions des tragédies de Jean de La Taille, par exemple) ; ils sont situés sur la marge de gauche tout au long des citations. Nous les avons remplacés par des guillemets fermants et ouvrants encadrant les citations.

2 *Fictions narratives en prose de l'âge baroque. Répertoire analytique*, dir. F. Greiner, Première partie, Paris, Champion, 2007, p. 272.

## VARIANTES ET CORRECTIONS

1. Nous avons relevé les variantes en les faisant précéder de la date de l'édition dont elles sont issues.

Les graphies ne sont notées comme variantes que si elles apportent un changement grammatical (ex : forme en -ant sous la forme *estant* ou *estante*) ou si elles correspondent à une véritable modernisation du mot (*chercher* ou *cercher*).

Nous exceptons les imparfaits en *oyt*, *-oyent*, fréquents dans l'édition 1586 in-16, et qui se présentent sous la forme *-oit*, *-oient* en 1585, 1586 in-8 et 1587 ; c'est parfois le contraire. Nous ne retenons pas ces variantes.

Quelques variantes significatives de l'édition de 1732 ont été retenues, pour les éléments qu'elles apportent sur l'histoire de la réception du texte.

2. Les fautes évidentes de l'édition de base sont corrigées silencieusement, à partir des autres éditions.